

Reprise de la grève dans le secteur

# L'Education à nouveau gagnée par des perturbations

Page 2

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 4027 - Mardi 22 novembre 2016 - Prix : 10 DA

Plan alerte enlèvement  
ou disparition d'enfants

Le numéro vert  
104 opérationnel

Page 4

Pour faire face à la diffamation et préserver la liberté d'expression

## Hamid Grine insiste sur la formation des journalistes

Page 4

Une dynamique  
Fillon non  
détectée par  
les sondages

Par Mohamed Habili

**A**vec la victoire écrasante de François Fillon au premier tour des primaires en France de la droite, c'est la troisième fois consécutive, après le Brexit et la présidentielle américaine, que les instituts de sondage se trompent lourdement dans leurs prévisions. Ils ont annoncé l'arrivée en première position dans ces primaires du maire de Bordeaux, Alain Juppé, suivi d'assez près de Nicolas Sarkozy, le président des Républicains, mais c'est le candidat à qui ils n'accordaient aucune chance de représenter son camp à la présidentielle de l'année prochaine qui finalement a laissé loin derrière lui ses concurrents. Il n'a pas encore gagné les primaires puisqu'il n'a pas obtenu la majorité absolue, mais à quelques points près il aurait pu être investi dès ce premier tour. Il n'y a pas meilleur sondage à qui se fier dans une prévision courte qu'un premier tour dans une élection qui en comporte deux. Compte tenu de l'avance de Fillon, mais aussi du ralliement de Sarkozy à sa candidature, il est clair que la messe est déjà dite. Alain Juppé a fait un mauvais calcul en comptant sur les voix du centre pour faire la différence vis-à-vis de ses adversaires les plus redoutables que sont Sarkozy et Fillon. On sait maintenant que la dynamique n'est pas au centre mais à droite. Or il n'y a aucune raison de penser qu'elle va s'inverser d'ici dimanche prochain.

Suite en page 3

Louh a présenté hier le projet de loi devant les députés

# Une loi pour en finir avec les tracasseries de l'état civil



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a présenté, hier, devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), un exposé sur le projet de loi relatif à l'état civil. Un projet qui implique le recours aux moyens technologiques modernes et l'utilisation de la signature électronique dans le domaine judiciaire, a précisé le ministre.

Page 3

Ouverture du Salon international du transport et de la logistique d'Alger

**Talaï : des acquisitions de navires pour renforcer le pavillon national**

Page 3

Festival Dimajazz de Constantine

**Le rossignol malien Salif Keïta offre un déluge de sonorités africaines**

Page 13

Reprise de la grève dans le secteur

# L'Education à nouveau gagnée par des perturbations

■ Compte tenu de l'échec du dialogue entre les syndicats de l'Education et le ministère, quant à une résolution commune pouvant déjouer le conflit qui sévit entre les deux parties depuis le début de la rentrée scolaire, une série d'actions de protestation a été lancée à partir d'hier jusqu'au 23 novembre. Celles-ci reprendront les 27, 28 et le 29 novembre prochains.

Par Yacine Djadel

Ph/DR

La détermination des syndicats de l'Education nationale à vouloir arracher leurs droits est plus que jamais à l'ordre du jour. Ainsi, en réponse au ministère qui, d'après eux, n'a fait qu'ignorer leur revendication jusqu'à présent, la relance d'une grève cyclique à partir d'hier est la seule alternative, estiment-ils, en vue de se faire entendre. Se rendant sur place, des médias officiels tels que l'APS, se sont enquis du suivi de la grève. Une tournée au niveau de quelques établissements des trois paliers de l'éducation de la wilaya d'Alger a permis de constater que le mouvement a été peu suivi. En effet, sur les dizaines d'établissements éducatifs établis au niveau des communes d'El-Harrach, Mohammadia, Sidi M'hamed, Hussein Dey et Aïn Benian, un seul d'entre eux a enregistré des perturbations. Il s'agit du lycée El Idrissi, situé au 1<sup>er</sup> Mai, où certains enseignants ont refusé de dispenser les cours, selon des lycéens rencontrés devant l'établissement. Le même établissement a servi de lieu de rassemblement de plusieurs centaines d'enseignants grévistes, d'après un enseignant contacté



par téléphone. Par ailleurs, les enseignants des autres établissements, à l'exemple des CEM Haroun-Rachid (1<sup>er</sup>

Mai), Mohamed-Lamine-Lamoudi, les écoles primaires Hadjress et Si Mohamdi (El Harrach), le lycée Abane-Ramdane (Mohammadia), le CEM et le lycée Aïcha Oum El Mouminine (Hussein Dey), ont assuré les cours normalement, affirme la même source. De ce fait, la grève de trois jours lancée par les treize syndicats autonomes représentant les travailleurs des différents secteurs de la Fonction publique a donc été timidement suivie. Même chose pour le sud du pays. Là aussi, un suivi partiel de la grève et des sit-in pacifiques ont été enregistrés, hier, devant les directions de l'Education de wilaya de ces régions. Les protestataires, en majorité des personnels du secteur de l'Education nationale, ont, dans les wilayas de Ouargla, El-Bayadh, Illizi et El-Oued, hissé des banderoles et scandé des slogans réfutant l'abrogation de la retraite anticipée et appelant à l'implication des différents syndicats autonomes dans la prise de décisions concernant le secteur. Néanmoins, dans sa globalité, la participation au mouvement reste relativement moyenne, selon les chiffres avancés par les directions de l'éducation de ces wilayas. A Ouargla, un taux de suivi de 21,07%, avec un nombre de 1 816 grévistes sur plus de 8 610 enseignants des trois paliers, a été relevé par la direction locale du secteur. Dans la wilaya d'El-Bayadh, un recul du taux de suivi de la grève, descendant à 10,2%, comparative-ment aux précédentes grèves lancées par l'intersyndicale, a été enregistré par la direction de l'Education. Pour l'est du pays, le suivi a été aussi diversement signalé.

## L'appel à la grève a été entendu, selon les syndicats

Du côté des syndicats, les statistiques nationales avancées sont tout autres. Elles affirment une forte participation au mouvement de grève, et ce, un peu partout à travers le pays. Pour le sud du pays, les syndicats autonomes font part de taux

de 70% pour le secondaire, 50% dans le moyen et 20% dans le primaire. Des taux qui sont appelés à s'accroître, selon le coordinateur de wilaya du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire, Hassen Ghedioui. Toujours sur le même point, la mobilisation de syndicats autonomes, en ce premier jour de débrayage, a été marquée dans l'ouest du pays par des rassemblements devant les sièges de wilaya et des taux de suivi de 20 et 55%, selon les chiffres communiqués par les différents syndicats. Toutefois, il y a des wilayas où le taux de participation a été beaucoup plus élevé. A Relizane, le mouvement de protestation dans le seul secteur de l'Education a atteint un taux de suivi de 63,54%, selon l'intersyndicale formée localement pas cinq syndicats (Snapest, Cnapest, CLA, l'Unpef et Snte). Une façon de maintenir aussi la pression sur la tutelle qui, rappelle-t-on, refuse toujours de maintenir la retraite anticipée, sous prétexte que la question est du ressort du gouvernement. Un point de divergence qui constitue l'épicentre du bras de fer opposant l'Education aux principaux syndicats du secteur. A ce propos, ces derniers dénoncent plutôt un laxisme de la part de la tutelle, si ce n'est une fuite en avant, face à ses responsabilités. «On sait que la retraite est du ressort du gouvernement, mais la ministre de l'Education pourrait faire pression et défendre l'intérêt des travailleurs de son secteur», a laissé entendre, avant-hier, un porte-parole de l'Union nationale des personnels de l'éducation (Unpef). En somme, que la grève soit suivie ou non cela importe peu, car la perturbation gagne encore le secteur et n'est pas près de s'arrêter. En conséquence, la scolarité des élèves sera de nouveau comprise par ces ruptures de programme qui n'en finissent pas, d'autant que la période des examens du premier trimestre est déjà là.

Y. D.

## Promo Internet

8 Go d'internet pendant 2 mois

+

BATEL

=

1950<sup>DA</sup>

Louh a présenté hier le projet de loi devant les députés

## Une loi pour en finir avec les tracas de l'état civil

■ Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a présenté, hier, devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), un exposé sur le projet de loi relatif à l'état civil. Un projet qui implique le recours aux moyens technologiques modernes et l'utilisation de la signature électronique dans le domaine judiciaire, a précisé le ministre.



Ph. E. Soraya/A.

Par Louiza Ait Ramdane

Pour le ministre de la Justice, il n'y a pas de recette autre que la modernisation. «Il faut investir dans la modernisation et la formation des ressources humaines», a-t-il insisté. Les erreurs dans les actes de l'état civil constituent un véritable casse-tête, indique le ministre qui a reconnu que son département est trop sollicité pour ce genre de problèmes. Le ministre qui présentait hier le projet de loi pour débats, a indiqué que ce projet prévoit la modernisation des outils de gestion du service judiciaire et l'amélioration des services au profit des citoyens par le recours, notamment, aux nouvelles technologies et l'utilisation de la signature électronique. Le projet de loi vise à faciliter les procédures au profit des citoyens à l'intérieur et à l'exté-

rieur du territoire national et à lui éviter de faire de longs trajets pour la rectification d'erreurs matérielles sur les actes de l'état civil. Louh a fait état d'amendements qui permettront d'introduire des demandes de rectification d'erreurs par voie électronique, outre l'élargissement de la compétence pour la correction de ces erreurs émanant des communes ou des consulats à tous les tribunaux, alors qu'elle était limitée à la juridiction de rédaction ou d'enregistrement de l'acte erroné ou la cour d'Alger pour les actes enregistrés dans les consulats à l'étranger. Les parlementaires, qui ont applaudi le projet, ont soulevé des lacunes dans les services de l'état civil. Lors des débats, les députés de l'APN ont insisté, à l'unanimité, sur la formation et l'amélioration des conditions professionnelles des préposés aux guichets, afin qu'ils répondent aux exigences

du citoyen. Selon ces parlementaires, la modernisation de ce service est une nécessité, mais il faut que cette démarche soit accompagnée de la formation des ressources humaines.

### Une carte professionnelle biométrique pour les magistrats et fonctionnaires de la justice

Le ministre de la Justice a annoncé, hier, que ses services procéderont prochainement à l'émission de la carte professionnelle biométrique pour les magistrats et autres fonctionnaires de la justice dans le cadre de la facilitation des procédures administratives relatives, notamment, au retrait à distance des documents professionnels.

Les magistrats et fonctionnaires de la justice auront bientôt une carte professionnelle biométrique qui leur permettra de reti-

ner leurs documents professionnels (attestation de travail, bulletin de paie, titre de congé...) sans avoir à se déplacer au siège du ministère, a révélé le ministre qui présentait le projet de loi relatif à l'état civil devant les membres de l'Assemblée populaire nationale. Tayeb Louh a indiqué, à cet égard, que le ministère de la Justice a réalisé de grandes avancées concernant ce projet, rappelant que le programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour la modernisation de la justice a favorisé un saut de qualité pour ce qui est de l'utilisation des technologies de pointe, la promotion des modes de gestion administrative et judiciaire et le recours à la signature électronique, outre la technique de procès par visioconférence qui ont résolu de nombreux problèmes.

L. A. R.

Ouverture du Salon international du transport et de la logistique d'Alger

## Talaï : des acquisitions de navires pour renforcer le pavillon national

Le premier Salon international du transport et de la logistique (Logistical) a ouvert ses portes hier au Palais des Expositions (Alger), avec la participation de plus de 50 exposants nationaux et étrangers. Cette manifestation économique dédiée à la chaîne logistique, au fret et au transport de marchandises, regroupe différents intervenants et entreprises nationales et étrangères. Le ministre des Transports et des Travaux publics, Boudjemaâ Talaï, qui a inauguré ce salon de quatre jours, a mis l'accent sur l'importance du transport et la logis-

tique dans le développement économique. Il a souligné que les pouvoirs publics se penchent actuellement sur la mise en œuvre d'un plan national du transport et la logistique, notant que l'Algérie dispose d'un important réseau et infrastructures de transport (ports, routes, voies ferrées, aéroports...). L'objectif actuel, selon lui, est d'aboutir à une meilleure organisation de ce secteur, dont le transport de marchandises. Evoquant les zones franches, M. Talaï a souligné qu'une zone franche sera «probablement» créée à Tamanrasset, alors que

d'autres espaces économiques similaires seront implantés au niveau du futur port de Cherchell. A une question sur la part de la flotte nationale qui ne couvre actuellement que 3% du marché algérien de transport maritime, le ministre a indiqué que la stratégie nationale vise le renforcement du pavillon national à travers les nouvelles acquisitions de navires, l'augmentation des capacités du transport par des partenariats internationaux. Quant à la concurrence, notamment dans le transport aérien, il faut «réduire les prix pour être compétitif», a dit M.

Talaï en marquant une halte au stand d'Air Algérie. Pour sa part, Rachid Saï, directeur de l'animation et du développement de l'entreprise à la Chambre algérienne du commerce et d'industrie (Caci), a indiqué que sur la cinquantaine d'exposants présents à Logistical, il y a cinq entreprises de France et de Suisse. En marge du salon organisé par la Caci en partenariat avec la Safex et la Caci-France sous le thème «Pour la maîtrise des coûts logistiques», plusieurs conférences thématiques ont été programmées.

K. L./APS

### LA QUESTION DU JOUR

#### Une dynamique Fillon non détectée par les sondages

suite de la page Une

Ainsi donc, ce premier tour des primaires à droite n'a pas permis seulement de connaître l'affiche du premier tour de la présidentielle en avril prochain, mais également celui du second. Il manquait un nom et un visage pour que cette affiche soit complète. Voilà qui est fait : c'est contre toute attente à François Fillon qu'il revient d'affronter à cette occasion la candidate de l'extrême droite, Marine Le Pen, qui pour sa part attendait de connaître son concurrent depuis pas mal de temps déjà. La droite classique, comme on l'appelle, a choisi dans ses rangs le plus à droite de ses chefs de file pour la représenter non pas à l'élection présidentielle en général, mais contre la candidate de l'extrême droite. De larges pans de la gauche semblaient disposés à voter pour Alain Juppé dans l'hypothèse où il serait présent à ce deuxième tour. Son problème, c'est que ce n'était pas aux électeurs de gauche de choisir le candidat de droite, mais ceux de droite. Cette présidentielle a ceci de particulier que les candidats sont choisis par leurs camps respectifs en fonction non de ses chances dans l'élection complète, avec ces deux tours, mais uniquement en fonction du deuxième tour, comme si le premier n'est là que pour permettre l'élimination du candidat de gauche, à la limite quel qu'il soit, encore qu'il semble que l'actuelle présidente de la République, François Hollande, dont la cote d'impopularité bat pourtant des records, veuille obtenir un deuxième mandat. Logiquement, il devrait se désister, laisser quelqu'un d'autre de sa famille politique tenter sa chance. Mais il n'en ferait rien probablement, parce qu'il pense avoir toujours eu de la chance, justement. Cela dit, comme tout de même il tablait sur la victoire de son meilleur adversaire, Nicolas Sarkozy, et que celui-ci a perdu, peut-être qu'il en trouve suffisamment ébranlé pour revoir ses calculs. On savait déjà que s'il passait le premier tour, de toute façon il ne gagnerait pas au second, que ce soit contre Marine Le Pen ou contre qui ce soit d'autre. Maintenant, la question se pose de savoir si même il le passe, ce premier tour.

M. H.

Pour faire face à la diffamation et préserver la liberté d'expression

## Hamid Grine insiste sur la formation des journalistes

■ «La liberté d'expression existe en Algérie. Sa préservation doit se faire par la formation pour faire face à la diffamation, à la calomnie et à tous les autres aspects négatifs», a indiqué le ministre

Par Slim O.

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a insisté, hier à Mostaganem, sur la nécessité de préserver la liberté d'expression par le biais de la formation afin de faire face à la diffamation et à la calomnie. «La liberté d'expression existe en Algérie. Sa préservation doit se faire par la formation pour faire face à la diffamation, à la calomnie et à tous les autres aspects négatifs», a indiqué le ministre, à l'ouverture de la 11<sup>e</sup> conférence de formation sur le thème «Connaître les médias : le citoyen a droit à une information fiable».

M. Grine a, à cet effet, rappelé le message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, adressé le 3 mai 2014, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, dans lequel il a insisté sur le professionnalisme du journaliste et la nécessité de sa formation. «C'est dans ce contexte que s'inscrivent les conférences de formation qu'organise le ministère de la Communication pour permettre au citoyen de connaître les critères lui permettant d'accéder à une information fiable», a encore ajouté Hamid Grine, soulignant que ce cycle de rencontres se déroule dans de «bonnes conditions».

La conférence programmée hier a été présentée par l'assistante du DG de la Radio nationale, chargée de la coopération et des relations internationales. Elle porte le titre : «Presse citoyenne, presse professionnelle : concurrence ou complémentarité ?». Les directeurs généraux de l'APS, Abdelhamid Kacha, de la Télévision nationale, Toufik Khelladi, de la Radio nationale, Chaabane Lounakel, et de l'entreprise TDA, Chawki Sahnine, ont assisté à la présentation de cette conférence. A l'issue de cette conférence, le ministre de la Communication devait intervenir sur les ondes de la radio locale et animer une conférence de

presse. Hamid Grine a ensuite suivi une présentation du projet de réalisation d'un nouveau siège de la radio et de la télédiffusion ainsi qu'une communication sur la stratégie visant à se rapprocher du citoyen par le biais des réseaux sociaux et sur un projet publicitaire tendant à promouvoir la wilaya de Mostaganem. Le ministre de la Communication devait également rendre visite au moudjahid Beldjilali Madani et ce, dans le cadre des reportages que réalise la radio locale, ainsi qu'au centre équestre Merbat-Hocine Mansour, dans la commune de Kheirddine.

S. O./APS



Ph/D. R.

Plan alerte enlèvement ou disparition d'enfants

## Le numéro vert 104 opérationnel

Les enlèvements et les disparitions mystérieuses d'enfants dans plusieurs régions du pays, ces dernières années, suscitent beaucoup d'interrogations sur ce phénomène qui a pris des dimensions alarmantes. Nombreuses sont les affaires de rapt qui défrayent la chronique, plongeant la société civile dans un état de terreur constant. A chaque fois que l'une d'entre elles est révélée, la panique s'empare des familles. Les cas de Nihal, Chaïma Yasser, Yacine... et la liste est encore longue, disparus puis retrouvés morts dans des conditions douteuses, ont suscité l'émoi et l'indignation des Algériens. Cette nouvelle tendance a, par ailleurs, entraîné une prise de conscience quant au danger de ce fléau au sein de notre société comme au niveau des autorités et institutions concernées. En effet, l'État est déterminé à lutter, avec tous les moyens, contre ce fléau et frappera avec une main de fer toute personne qui tentera à l'avenir de porter atteinte à cette frange de la société. Dans ce sens, le numéro 104 a été mis en service par la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), en concrétisation du plan national «Alerte rapt/disparition d'enfants». Le numéro vert mis à la disposition des citoyens vient en renfort des numéros «1548» et «17» en vue d'une meilleure protection des personnes vulnérables. Dans une allocution lue en son nom par le commissaire divisionnaire de la police et responsable de la cellule de communication,

Amar Laaroum, le directeur général de la DGSN, le général-major Abdeghani Hamel, a affirmé «l'importance du lancement de ce nouveau numéro visant à faire avorter toute tentative de nuire aux enfants et à les rendre sains et saufs à leurs familles». «Cette démarche intervient, a-t-il ajouté, en renforcement du plan national d'alerte rapt/disparition d'enfants en application aux instructions du Premier ministre données en août dernier et qui s'inscrivent dans le cadre des orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, visant à assurer la sécurité et la stabilité au sein de la société». M. Hamel a appelé, dans ce sens, tous les partenaires à «œuvrer à répandre la culture du signalement dans la société en utilisant ce numéro vert qui permettra de mieux contribuer à sauver la vie de l'enfant en danger et des personnes vulnérables». Le 104 vient en renfort des numéros verts 17 et 1548, en plus des autres supports de communication assurés par la DGSN sur Internet et les réseaux sociaux. Le général-major Hamel a salué, à la fin de son allocution, les efforts des partenaires qui ont contribué à la concrétisation, en un temps record, de cet outil d'utilité publique qui contribue efficacement à la généralisation de la sécurité dans la société, à la prévention des fléaux sociaux et la lutte contre le crime sous toutes ses formes. Le commissaire divisionnaire Chenaf Samir a évoqué, à cette occasion, le cadre juridique et les mécanismes de mise en œuvre du plan

national alerte rapt/disparition d'enfants mis en place dans le cadre d'une commission sectorielle sous le parrainage du ministère de la Justice en vue de renforcer les efforts visant à faire face au phénomène de kidnapping d'enfants qui a créé une psychose dans la société. M. Chenaf a rappelé, à ce propos, que les enquêtes sur le terrain menées par la Sûreté nationale ont montré que «dans près de 70% des cas, le rapt d'enfant est essentiellement dû à des différends familiaux, à des problèmes psychologiques et à la déperdition scolaire». Par ailleurs, le directeur des moyens techniques à la DGSN, le contrôleur de police Maakouf Zineddine, a présenté les aspects techniques de ce nouveau dispositif qui permet au citoyen de signaler les cas de disparition ou de kidnapping à travers les appels téléphoniques au niveau de toutes les wilayas du pays. Le président du réseau «Nada», Abderrahmane Arar, a quant à lui qualifié ce mécanisme d'«important», en ce sens qu'il contribue à «faciliter le signalement immédiat de tout phénomène en rapport avec un enlèvement ou une disparition». M. Aarar a appelé, à l'occasion, à la contribution à la formation de cadres spécialisés dans le signalement et la transmission en temps réel de l'information afin de faire face à tous les dangers qui menacent les catégories vulnérables de la société, notamment les enfants.

Meriem Benchaouia

Le secrétaire général du ministère français des AE

## L'Algérie est un partenaire «incontournable» pour la France

L'Algérie «est vraiment un partenaire tout à fait incontournable pour la France», a indiqué, hier à Alger, le secrétaire général du ministère français des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Christian Masset, soulignant que les deux pays sont «des partenaires» qui peuvent «faire face aux défis communs». L'Algérie est «pour la France, vraiment un partenaire

tout à fait incontournable», a déclaré M. Masset à l'issue de l'audience que lui a accordée le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel. «De cet entretien, qui sera suivi par d'autres réunions plus spécialisées, naîtra une coopération plus forte pour faire face à tous les défis communs», a-t-il dit, précisant que

les deux pays avaient «des intérêts communs» et partagent «une même vision». Le diplomate français a déclaré avoir abordé avec M. Messahel «l'ensemble des problèmes de la région», notamment les questions de la radicalisation et de la lutte contre le terrorisme afin «d'assurer et de promouvoir la stabilité dans la région et dans le monde». Il a indiqué, par ailleurs,

avoir discuté du suivi du Comité interministériel de haut niveau algéro-français (CIHN), soulignant que les relations algéro-françaises «se portent bien et vont avoir de nouvelles échéances». «C'est la raison de ma venue ici, c'est de voir comment transformer tout le travail accompli depuis la relance des relations en 2012», a-t-il souligné.

Younès H.

Investissement privé

# Projet d'un complexe d'industrie automobile à Tissemsilt

■ La wilaya de Tissemsilt attirera de grands investissements et bénéficiera de grandes usines créatrices d'emplois pour la région.



Par Mahi O.

Un complexe d'industrie automobile est projeté dans la wilaya de Tissemsilt, dans le cadre de l'investissement privé, a-t-on appris du wali. Ce projet est le premier du genre dans la wilaya dans le cadre de la nouvelle stratégie de l'Etat visant la diversification de l'économie comme alternative aux hydrocarbures, a souligné Abdelkader Benmessaoud lors d'une conférence de wilaya des cadres syndicaux de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), sans donner la marque automobile qui sera produite. La wilaya de Tissemsilt attirera de grands investissements et bénéficiera de grandes usines créatrices d'emplois pour la région, a-t-il affirmé. Dans le domaine touristique, le wali a indiqué que les autorités de wilaya œuvrent à créer des investissements au

niveau des communes de Theniet El Had qui recèle un parc à El Medad et de Sidi Slimane qui dispose d'une source thermale. Le chef de l'exécutif a encore souligné que «tous les partenaires sociaux de la wilaya sont nos compagnons dans le développement». Cette conférence de sensibilisation d'une journée, présidée par le secrétaire national chargé de l'organisation et secrétaire général adjoint de l'UGTA, Hamarnia Tayeb, a ciblé les cadres syndicaux de la wilaya de Tissemsilt.

M. O./APS

Pétrole

## Les cours à la hausse en Asie

LES COURS du pétrole étaient orientés à la hausse hier en Asie, les investisseurs se montrant plus optimistes quant aux chances de parvenir à un accord réel pour réduire la production mondiale. Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) se réunissent le 30 novembre à Vienne pour mettre en œuvre le compromis forgé fin septembre dans le but d'enrayer la surproduction de pétrole, qui plombe les prix depuis plus de deux ans. Samedi, le ministre iranien du Pétrole, Bijan Namdar Zanganeh, s'est dit optimiste quant à la capacité de l'Opep de se mettre d'accord. Interrogé sur un montant du baril qui pourrait à la fois bénéficier aux producteurs et aux consommateurs, le ministre a indiqué que les membres de l'Opep visaient un prix du baril compris entre 55 et 65 dollars. Vendredi, à l'issue d'une réunion impromptue à Doha entre plusieurs membres de l'Opep et la Russie, le ministre russe de l'énergie, Alexander Novak, s'est également dit confiant sur la capacité des membres du cartel à parvenir à un accord à Vienne. «Au moment où nous entrons dans la dernière phase d'un processus toujours tortueux à l'Opep, on s'attend à ce que les prix du pétrole évoluent en fonction des commentaires officiels ou non qui sortiront de l'Opep ou de la Russie», a déclaré Jeffrey Halley, analyste chez OANDA. Vers 03h00 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en décembre, progressait de 46 cents à 46,15 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, pour livraison en janvier, gagnait 52 cents à 47,38 dollars.

R.E.

Emploi

## Moderniser la gestion du secteur pour promouvoir les prestations

Le ministre de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a insisté, à Tlemcen, sur la modernisation de la gestion des services administratifs de son secteur et le redéploiement des ressources humaines de manière rationnelle pour la promotion de ses prestations et une bonne prise en charge du citoyen. Lors d'un point de presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, M. El Ghazi a souligné que son secteur est à la tête des autres secteurs ayant utilisé des moyens modernes pour développer l'administration et son rapprochement du citoyen afin de lutter contre la bureaucratie, affirmant que l'emploi dans son secteur adopte une politique de rationalisation des dépenses en adéquation avec la situation économique du pays. Il a ajouté que cette situation a contraint son secteur à réduire les recrutements et à redéployer la pléthore en vue de combler le déficit relevé

dans certaines régions et exploiter rationnellement toutes les capacités disponibles. Au sujet de l'emploi en général, le ministre a indiqué que son secteur œuvre dans plusieurs domaines pour créer davantage de postes notamment dans l'industrie qui enregistre la réalisation des cimenteries et d'usines de montage automobile devant résorber un grand effectif, notant qu'en dépit de la conjoncture économique difficile, le taux de chômage en Algérie a baissé de 11,2% en septembre 2015 à 9,9% en avril dernier grâce aux efforts déployés sur tous les plans. Mohamed El Ghazi a inspecté, lors de la première journée de sa visite dans la wilaya, plusieurs structures et inauguré le siège de l'agence de wilaya de la Caisse nationale de sécurité sociale des salariés (Cnas) qui compte un total de 380 453 affiliés. La couverture sociale englobe 592 032 adhérents et ayants droit. A Maghnia, le

ministre a visité le centre régional d'imagerie qui a effectué, entre 2010 et 2016, 85 000 consultations par radiologie dont 58 000 diagnostics précoces du cancer du sein, dévoilant 290 cas d'atteinte pris en charge par les structures sanitaires, selon les explications fournies. A proximité de ce centre, M. El Ghazi a inauguré un nouveau centre social de dépistage relevant de la Cnas, avant de présider la cérémonie de signature d'une convention entre la Cnas et l'hôpital de Maghnia pour la coopération et l'échange d'expériences. Il a inauguré, en outre, le nouveau siège de l'inspection du travail, le siège de l'agence de la Caisse nationale d'assurance sociale des non salariés (Casnos) à Maghnia et un autre de la Cnas à Béni Snouss. Le ministre a poursuivi hier sa visite dans la wilaya de Tlemcen, par l'inspection d'autres structures relevant de son secteur.

Souad H.

Algérie-Hongrie

## Signature de deux accords de coopération entre les chambres de commerce

Deux accords de coopération ont été signés à Alger entre les chambres de commerce algérienne et hongroise, à l'issue d'une rencontre entre des hommes d'affaires des deux pays. Le premier accord a été signé entre la Chambre nationale de commerce et d'industrie (Caci) et son homologue hongroise, tandis que le second accord a été paraphé entre la Chambre de commerce et d'industrie d'Alger-Mezghenna et la Chambre de commerce de Budapest. Ces accords visent essentiellement à renforcer la coopération entre les deux pays dans les secteurs susceptibles d'opportunités d'investissements

mais qui restent, à ce jour, inexploitable, a déclaré le vice-président de la Caci, Riad Amor, lors de cette rencontre d'affaires en présence de l'ambassadrice de la Hongrie, M<sup>me</sup> Helga Katalin Pritz. Selon M. Amor, ces accords sont le prolongement d'un long parcours de partenariat qui remonte au années 70 et 80 entre l'Algérie et la Hongrie. Pour sa part, M<sup>me</sup> Pritz a salué les efforts engagés par le gouvernement algérien pour assurer un climat d'affaires adéquat aux investissements, et a rappelé la création de la commission mixte algéro-hongroise de partenariat et de coopération qui a pour mission, selon elle, de baliser la voie

en faveur des acteurs économiques des deux pays pour un partenariat gagnant-gagnant. Dans ce sillage, elle a aussi fait référence à la mise en place en septembre dernier d'une ligne directe aérienne Alger-Budapest qui favorise, entre autres, le renforcement des échanges bilatéraux. Sur le plan de la formation, elle a fait savoir que plus d'une centaine de bourses d'études avaient été octroyées aux étudiants algériens pour poursuivre leurs études en Hongrie et que le travail va dans le sens d'une augmentation du nombre de ces bourses d'études. De son côté, le vice-président de la Chambre hongroise de commerce et d'in-

dustrie, Zultan Kiss, qui préside également la Chambre de commerce de Budapest, a relevé la nécessité de renforcer les actions de partenariat dans les secteurs de l'énergie, industriel, des TIC, de construction, pharmaceutique, agricole et agroalimentaire, de l'environnement et de traitement des déchets. Citant les échanges commerciaux entre les deux pays qui restent, selon lui, loin des attentes, M. Kiss a indiqué que leur volume global n'avait pas dépassé les 157 millions de dollars en 2015 avec 153 millions de dollars d'exportations hongroises et 4 millions de dollars d'exportations algériennes vers la Hongrie.

Amel B.

Tizi-Ouzou/Pour une meilleure rentabilité

## Nécessité de diversifier les projets touristiques

■ Le wali de Tizi Ouzou, Mohamed Bouderbali, a insisté sur l'impérative diversification des projets d'investissement touristique prévus dans la wilaya pour leur assurer une meilleure rentabilité, a-t-on appris auprès de la wilaya.

Par Selma N.



Le chef de l'exécutif, qui avait visité la semaine dernière les sites réservés à deux projets touristiques prévus dans la daïra de Larbâa n'Ath Irathen, à savoir la zone d'expansion touristique (ZET), le barrage de Taksebt et l'aménagement de la forêt Boushav d'Aït Agouacha, a donné instruction aux directions concernées (tourisme et jeunesse et sports) d'éviter de «répéter (la réalisation) des projets identiques dans plusieurs localités de la wilaya, afin de leur garantir une viabilité». Cette recommandation a été faite lors de la présentation de la fiche technique d'amé-

gement de la ZET prévue autour du barrage de Taksebt sur une superficie de 57 ha. La projection d'un parc aquatique au niveau de ce site n'a pas été appréciée par le wali qui a rappelé qu'un projet similaire est en cours de réalisation au niveau de Tamda, par un investisseur privé sur un terrain de 14 ha, lui appartenant. «Nous ne pouvons pas avoir deux investissements de ce type au niveau de la wilaya, cela poserait un problème de rentabilité», a-t-il soutenu, recommandant aux directions concernées d'adapter les projets touristiques aux spécificités de chaque région pour «une meilleure mise en valeur des potentialités de

cette wilaya hautement touristique». M. Bouderbali a, par ailleurs, demandé à la direction de la jeunesse et des sports d'étudier la possibilité de projection d'un centre de préparation pour les équipes sportives afin d'éviter leur déplacement vers des pays voisins pour les besoins d'entraînement. Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) de la ZET du barrage de Taksebt, ouvert à l'investissement privé, prévoit des équipements à structures légères pour l'aménagement d'aires de détente et de stationnement, des équipements en relation avec le barrage dont une station nautique, un village fores-

tier, un parc naturel, ainsi que des buvettes, restaurants et des boutiques destinées à l'achat de souvenir. M. Bouderbali a donné instruction pour la réalisation d'équipements à structures légères démontables et non en béton, afin de préserver la topographie et la beauté de ce site forestier qui ceinture le barrage de Taksebt. La concrétisation de ce projet passe par l'aménagement d'un axe structurant sur environ 300 mètres avec aménagement de placettes pour un coût prévisionnel de 5 à 6 millions de DA, opération qui peut être prise en charge courant 2017 a déclaré le wali. S. N.

### Batna 126 millions DA pour réhabiliter le chemin de wilaya 11

UN MONTANT de 126 millions DA a été dégagé du budget de la wilaya de Batna pour la réhabilitation de deux tronçons de 11 km et de 7,5 km du chemin de wilaya (CC) n° 11 traversant la commune de Barika, a indiqué le directeur des travaux publics, Abderahmane Abdi. D'un délai d'exécution de quatre mois pour chaque tronçon, l'opération permettra à terme de proposer la classification de cette voie en route nationale qui reliera la RN n°28 à la RN n°46, a précisé le responsable. La requalification de cette voie réduira la distance entre Barika et M'sila et améliorera la fluidité du trafic entre les deux villes, a ajouté le directeur des travaux publics. La situation de cette route dégradée à plusieurs endroits a été plusieurs fois exposée au chef de l'exécutif local lors de ses visites d'inspection à la région. Il avait alors promis de prendre en charge les travaux nécessaires dans le cadre du budget de wilaya.

M.T.

### Tindouf Extension du réseau d'éclairage public à plusieurs quartiers

LES TRAVAUX d'un nouveau réseau d'éclairage public sont en cours d'exécution à travers différents quartiers de la commune de Tindouf, a-t-on appris des responsables de cette collectivité. Une enveloppe de 40 millions DA a été allouée, au titre du plan communal de développement, à la concrétisation de ce projet dont les travaux sont à un stade «très avancé», a précisé le vice-président de l'Assemblée populaire communale (APC), Mohammed Baâli. Les habitants de quartiers concernés, à l'instar de El-Sellaka, 142 et 150 logements, Tindouf-Lotfi et El-Nahda, ont accueilli avec «satisfaction» l'opération en question livrable avant la fin novembre courant, a-t-il souligné. La commune de Tindouf a bénéficié, au cours des dernières années, de diverses opérations similaires qui ont contribué à couvrir plusieurs quartiers du chef-lieu de la wilaya et d'y améliorer le cadre urbain, a-t-il soutenu.

R.R.

### Naâma

## Plusieurs projets pour booster la dynamique de développement

Une série d'opérations ont été retenues cette année en faveur de la daïra de Mekmène Benamar (nord-ouest de la wilaya de Naâma) pour booster la dynamique de développement et répondre aux attentes des citoyens, a-t-on appris auprès des responsables de cette collectivité.

Il s'agit, entre autres projets, de la réalisation, pour un montant de 82 millions DA, d'un marché couvert composé de 40 locaux commerciaux, en vue d'éradiquer le commerce informel dans la commune du chef-lieu de daïra, et d'encourager la pratique de l'activité commerciale dans des espaces commerciaux adéquats, a indiqué le chef de la daïra, Mohamed Tanfar. D'un volume d'investissement de 214 millions DA, des opérations d'aménagement urbain sont aussi projetées dans cette collectivité frontalière englobant deux communes (Mekmène Benamar et El-Kasdir), et ont enregistré un avancement notable, a-t-il relevé. Ces travaux portent notamment sur la réalisation d'un réseau

d'assainissement sur 16 km et un autre de 2,1 km destiné à l'approvisionnement en eau potable, en plus du revêtement de 4,3 km de routes, a précisé le même responsable. Dans la commune d'El-Kasdir (58 km du chef-lieu de daïra), le projet de réhabilitation sur 7,5 km d'une route communale est en cours d'exécution afin de désenclaver le village de Achouri Tayeb, a fait savoir M. Tanfar, signalant qu'une large opération de boisement a été lancée pour mettre fin au problème de l'avancée des sables dans la localité de Rasfa L'hamra. Pour encourager le mouvement sportif et les activités juvéniles, deux nouvelles structures ont déjà été mises en service dans la commune d'El-Kasdir, à savoir une salle polyvalente et un stade de proximité doté d'un terrain en gazon synthétique, a-t-il ajouté. S'agissant de la modernisation des prestations administratives destinées aux citoyens, en matière de délivrance des actes et documents de l'état civil, l'annexe communale implantée dans localité de

Sidi-Belkacem sera bientôt raccordée, sur 1,5 km, au réseau de fibre optique. Dans le cadre de la stratégie du secteur de l'éducation visant à combler le déficit en structures pédagogiques dans les zones enclavées et mettre fin au phénomène de surcharge des classes dans les structures existantes, des mesures «fermes» ont été prises pour accélérer les travaux de construction d'un groupement scolaire et d'un lycée implantés respectivement dans la localité d'Abdelmoula et El-Kasdir, selon la même source. Concernant le secteur de l'habitat, M. Tanfar a fait savoir que sur un programme de 270 logements sociaux de type public locatif (LPL) accordés à la daïra de Mekmène Benamar au cours des trois dernières années, 60 unités situées au chef-lieu de daïra et 40 autres à El-Kasdir seront attribuées prochainement, ajoutant que plus de 1 000 aides destinées à l'habitant rural ont été distribuées de 2012 à ce jour à travers cette collectivité.

Ali T./APS

### Oran

## 162 familles du site précaire Nakhil relogées à Oued Tlalat

Quelque 162 familles du site précaire Nakhil de haï Fellaoucene ont été relogées au niveau du nouveau pôle urbain 3 100 logements de Oued Tlalat, dans la wilaya d'Oran. Ce relogement s'est déroulé dans de très bonnes conditions, en présence du wali d'Oran,

Abdelghani Zaalane, et des autorités locales. Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour la réussite de cette opération, ont indiqué les services de la wilaya. L'éradication de ce site précaire va permettre de récupérer une assiette foncière importante

devant être destinée à des projets d'investissement à caractère socio-économique. C'est également un site précaire ayant longtemps enlaidi le paysage de l'entrée Est de la ville d'Oran qui a été définitivement enrayé. Il s'agit de la 13<sup>e</sup> opération du genre entreprise cette année et qui a

permis le relogement de 7 700 familles dans les pôles urbains de Belgaïd, Oued Tlalat et Gdyl. Quelque 14 000 logements, toutes formules confondues, doivent être distribués avant la fin de l'année, a annoncé le wali d'Oran.

Said F./Agences

Sahara occidental

# La 41<sup>e</sup> Eucoco appelle le SG de l'ONU à conduire à son terme la décolonisation

■ Les participants à la 41<sup>e</sup> édition de la Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco 2016) ont appelé, à la fin des travaux de cet événement international, le nouveau secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, «à conduire sans délai à son terme la décolonisation du Sahara occidental».

Par Faiza O.

Dans leur déclaration finale, les participants ont demandé au nouveau SG de l'ONU «de permettre au peuple sahraoui d'exercer librement son droit à l'autodétermination» et à mettre ainsi fin «à l'occupation marocaine, à la répression, aux emprisonnements et au pillage des ressources naturelles». «Nous appelons à l'occasion de cette Eucoco 2016, à mettre fin à la passivité du Conseil de sécurité face aux agissements du Maroc qui agit en toute impunité», ont souligné les participants avant d'exiger «le retour complet de la composante civile de la Minurso, et son rétablissement dans ses fonctions». Ils ont en outre salué la résistance des populations civiles sahraouies qui affrontent courageusement la répression, toujours plus violente de l'occupant marocain et rappellent «l'urgence d'étendre le mandat de la Minurso à la protection des droits de l'homme au Sahara occidental». Par ailleurs, les participants à l'Eucoco 2016 rappellent aux Nations unies, à l'occasion de la COP22 au Maroc, qu'«une occupation verte reste une occupation». L'Eucoco, ajoute le document final, félicite l'Union africaine pour sa contribution essentielle à la résolution du conflit du Sahara occidental et dénonce les tentatives inacceptables du Maroc qui par son projet d'intégration à l'Union africaine veut tout simplement «parasiter cette organisation continentale sans en respecter les critères internes contenus dans la charte et l'acte constitutif de l'Union africaine». La conférence de Vilanova se réjouit enfin des travaux réalisés au cours de cette 41<sup>e</sup> Eucoco et donne rendez-vous à tous les mouvements de solidarité et de soutien au peuple sahraoui à travers le monde, la prochaine année à Paris. Cette nouvelle édition de l'Eucoco à laquelle ont pris part plus de 300 personnes, représentants des associations amies avec le peuple sahraoui, parlementaires de divers pays d'Afrique et d'Europe, représentants de par-

tis politiques espagnols a permis, entre autres, de rendre hommage au défunt président Mohamed Abdelaziz, décédé le 31 mai 2016, et de souligner ses qualités, son humanisme et sa détermination de voir aboutir le processus d'autodétermination. Cette conférence internationale a également constitué l'occasion d'adresser un vibrant message de soutien au nouveau président de la RASD et secrétaire général du Polisario, Brahim Ghali, qui a été visé par des manœuvres judiciaires instrumentalisées par la propagande marocaine. Ce geste, a-t-on indiqué, s'inscrit dans la lignée des actes de répression adoptés par toutes les puissances coloniales à l'encontre des grands leaders des mouvements de libération.

## Pierre Galand se dit «révolté» et «scandalisé» par les manœuvres marocaines

Le président de la 41<sup>e</sup> Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco 2016), Pierre Galand, s'est dit «révolté et scandalisé par les manœuvres marocaines visant à déstabiliser le mouvement de libération du Sahara occidental». M. Galand a exhorté les participants à l'Eucoco, qui se tient dans la commune espagnole de Vilanova (Barcelone), à redoubler d'efforts de solidarité et à se mobiliser davantage pour contrer les manœuvres marocaines qui essaient de déstabiliser et de détourner l'attention sur la question sahraouie. Le président de ce grand rassemblement international de solidarité avec le peuple sahraoui a en outre souligné que cette année a été marquée par la visite du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, aux camps de réfugiés sahraouis qui avait qualifié la situation d'«inacceptable» et d'«injuste». Cette visite a été suivie d'une réaction marocaine «disproportionnée», chose jamais vue auparavant, parce que le Maroc avait expulsé le personnel de la Minurso, et cela est considéré comme une «insulte» aux institu-



tions des Nations unies, a-t-il ajouté. D'autre part, a encore précisé M. Galand, la Cour européenne de Luxembourg, devant laquelle les Sahraouis ont fait valoir leur droits sur leur territoire et sur leurs ressources, avait suspendu l'accord entre l'UE et le Maroc incluant le territoire sahraoui tant que le peuple sahraoui ne soit rétabli dans ses droits. Le juge avait reconnu le Front Polisario comme étant apte d'ester en justice le Maroc. La Commission européenne, a-t-il ajouté, «estime que ce juge s'est trompé et a chargé d'autres juges à revoir ce jugement». La séparation des pouvoirs «existe dans nos pays et on estime qu'elle doit exister en Europe et nous espérons que ces juges seront sages et pourront confirmer le premier jugement, au cas contraire, a-t-il souligné, ce sera un grand risque et une nouvelle violation des droits d'un peuple». Au sujet

des accusations portées contre le président sahraoui Brahim Ghali, le président de l'Eucoco 2016 a indiqué que dans tous les mouvements de libération dans lesquels il a contribué, il a été régulièrement «confronté à ce genre de situation où les forces occupantes, usant du droit, accusaient souvent leurs adversaires de terroristes et de fautes pénales». A ce titre, il a donné comme exemple des leaders du FLN lors de la révolution algérienne et le leader sud-africain Nelson Mandela, qui vénéré aujourd'hui, fut à une certaine époque «interdit d'entrer aux Etats-Unis et considéré avant les années 80 comme personne non fréquentable par plusieurs pays européens». «Dans ce cas, on essaie aussi d'accuser un leader politique dont la responsabilité est de conduire son peuple, par les moyens qu'il choisit, à l'obtention de son droit fondamental et

légitime, celui de l'autodétermination, et de l'indépendance de la République arabe sahraouie démocratique», a-t-il indiqué. Par ailleurs, M. Galand a dénoncé la «complicité» de certains pays européens et notamment l'Espagne qui à une certaine époque avait signé les accords de Madrid pour se débarrasser du Sahara occidental, et là aussi, a-t-il précisé, «l'Europe est en contradiction avec ce qu'elle exige des autres en matière des droits de l'homme et de démocratie». Le président de l'Eucoco s'est dit enfin «fier» du travail qu'accomplit le mouvement de solidarité à travers le monde et la preuve est la pétition signée par 33 000 personnes transmise aux Nations unies et dans laquelle il a été recommandé à l'ONU la mise en œuvre rapide d'un référendum d'autodétermination.

F. O./APS

## Ouverture de la 5<sup>e</sup> conférence de l'Organisation des scouts et de l'enfance sahraouie

LA CINQUIÈME conférence de l'Organisation des scouts et de l'enfance sahraouie a débuté dimanche soir au camp des réfugiés sahraouis à El Ayoun, en présence des représentants des bureaux locaux des scouts solidaires avec la cause sahraouie. Dans une allocution à l'ouverture des travaux de deux jours, le commandant général des scouts sahraouis, Mohamed Saïd, a mis en exergue le «contexte dans lequel se tient cette rencontre marquée par l'intérêt porté par la communauté internationale à la cause sahraouie face à l'obstination du Maroc qui fait fi de la légalité internationale et des décisions du Conseil de sécurité internationale». Le responsable sahraoui a «salué les positions de soutien des organisations internationales en faveur des scouts sahraouis, citant à titre d'exemple les Scouts musulmans algériens (SMA) et l'Association basque des amis avec le peuple sahraoui». Pour sa part, le commandant général des SMA, Mohamed Boualleg, invité d'honneur de cette 5<sup>e</sup> édition, a réitéré la solidarité inconditionnelle de son organisation et de la société civile algérienne avec la cause sahraouie, estimant que l'Organisation des scouts et de l'enfance sahraouie est une «école qui a contribué à la formation de hauts cadres».

F. O.

Libye

## Au moins 21 morts dans des heurts tribaux à Sebha

Au moins 21 personnes ont été tuées et une centaine d'autres blessées en quatre jours de combats entre deux tribus rivales dans la ville de Sebha, dans le sud de la Libye, a rapporté la presse, citant une source médicale. Les affrontements opposent la tribu des Awled Souleiman à celle des Guedadfa à laquelle appartenait

l'ancien dirigeant déchu Maâmmar Kaddafi. Le bilan de 21 morts et d'une centaine de blessés concerne seulement les membres de la tribu Awled Souleiman, a indiqué un des responsables du Centre médical de Sebha, Nasser al-Jehimi, cité par l'AFP. Les raisons du conflit demeurent floues, mais selon des médias

libyens et les réseaux sociaux, les heurts ont éclaté jeudi après qu'un singe appartenant à un membre d'une des deux tribus aurait agressé une écolière dont la famille est issue du camp rival. Salah Badr, membre du Conseil municipal de la ville a précisé que des tensions opposaient les deux tribus depuis des années. «Un inci-

dent mineur a été l'étincelle qui a mis le feu à toute la ville», a-t-il dit, sans autre précision. Le Centre médical de Sebha a rappelé en «renfort» tout son personnel et a affirmé sa «neutralité par rapport aux deux camps rivaux».

R. M.



Irak

# Des pompiers contre les puits de pétrole incendiés par l'EI

■ Casque rouge sur la tête et masque sur la bouche, des pompiers émergent, épuisés, d'une épaisse colonne de fumée qui s'échappe d'un puits de pétrole dans le nord de l'Irak.

Le soleil de midi est lui aussi caché par un voile noir qui recouvre le ciel.

Depuis le matin, ils s'efforcent de pomper de l'eau d'un puits près de Qayyarah, une petite ville dans le désert irakien à 60 km au sud de Mossoul.

Aidés par des ingénieurs pétroliers et des officiers de police, les pompiers travaillent sans relâche pour éteindre une dizaine de puits incendiés par le groupe État islamique (EI) en août.

Les jihadistes ont mis le feu aux champs pétroliers pour ralentir l'avancée des forces gouvernementales vers Qayyarah, dans le cadre de leur offensive pour reprendre Mossoul, le dernier grand bastion de l'EI dans le pays.

Ainsi depuis trois mois, des colonnes de fumées toxiques s'échappent en continu, recouvrant Qayyarah et ses environs



d'une épaisse couche de suie.

Des camions remplissent un réservoir d'eau, pompée ensuite à travers un tuyau qui irrigue tous les puits du site. Dans un vacarme assourdissant, des pompiers se détendent un peu et plaisantent entre eux, mais disent ne pas être autorisés à parler aux journalistes. Venir à bout des flammes s'est avérée être une tâche complexe et dangereuse. «Dans un premier

temps, la police fédérale doit vérifier que des mines n'ont pas été laissées par l'EI à l'entrée des puits», raconte Saleh Khodr Ahmad, un employé du site, le bleu de travail maculé de taches noires.

Une fois la zone sécurisée et le feu sous relatif contrôle, les soldats du feu «placent un tuyau dans le puits pour y injecter de l'eau avant de le recouvrir de terre», poursuit-il. Tout ce pro-

cessus peut prendre jusqu'à un mois et seulement deux des 19 puits en feu ont été complètement éteints. «Je suis exténué, mon corps a été ravagé», lâche

l'employé. Selon le programme environnemental de l'ONU, les incendies de pétrole brut «produisent un large éventail de polluants, notamment de la suie et des gaz qui entraînent des problèmes de santé comme des irritations de la peau et des essoufflements». Ambulances et camions de pompiers garés à proximité du site se tiennent prêts à intervenir.

«Les ambulances sont là pour soigner les cas de suffocation et toute blessure provoquée par les explosifs», indique Ismaïl Ali Mohammed, un officier de police chargé de la surveillance du lieu.

L'un de ses collègues est mort samedi après avoir marché sur une mine abandonnée par les jihadistes que les pompiers tentaient de désamorcer.

«J'ai été ici pendant 15 jours, travaillant 24 heures d'affilée. Nous avons tous été empoisonnés par cette fumée», ajoute l'homme dont la famille vit toujours dans les quartiers de Mossoul contrôlés par le groupe ultraradical. «La situation est déplorable», insiste-t-il.

Israël

## Une technologie américaine secrète offerte par mégarde aux Russes

Sur un coup de tête, le ministre de l'Agriculture israélien a offert un drone à Medvedev. Sans savoir qu'il contenait une technologie américaine de pointe. Il est des cadeaux dont il vaut mieux s'abstenir. Le ministre israélien de l'Agriculture, Uri Ariel, l'a appris à ses dépens, pour le plus grand bonheur du Premier ministre russe, Dmitri Medvedev. Le 10 novembre dernier, Medvedev visite un institut agricole israélien, la Volcani Agricultural Research Organization, et s'amuse à piloter un drone télécommandé. Uri Ariel, emporté par l'enthousiasme du moment, décide d'offrir le précieux objet au Russe, selon l'AFP. Un geste fort regrettable. Tout d'abord, l'objet ne lui appartient pas. Il a été acquis par l'institut Volcani, dont les représentants ont assisté, médusés, à l'enlèvement de leur bijou qui vaudrait 50 000 dollars (près de 46 600 euros).

Mais ce n'est pas tout : ce don est surtout une incroyable bourde diplomatique. Car ce drone contenait des technologies américaines de pointe censées rester confidentielles. Les États-Unis, fous de rage, ont demandé des comptes à Israël. Mais le mal est fait.

### Des conséquences «déprimantes et difficiles» (Institut Volcani)

Le drone serait un hélicoptère conçu par une entreprise espagnole Alpha Unmanned Systems pour transporter des caméras thermiques à infrarouge fabriquées par l'entreprise américaine Flir, capables de fournir des informations et des images sur l'apport réel en eau et les substances contenues dans cette dernière (telles que les pesticides) dans les récoltes et les arbres qui ont été irrigués, comme le raconte un brin goguenard le site de Russia Today, un site d'information russe proche de Poutine. Une technologie exclusive, utilisée par Israël sous licence, qui ne peut être transférée à un tiers sans autorisation. D'autant qu'en ces temps de sanctions anti-russes prises par les États-Unis, tout transfert d'une technologie civile de pointe susceptible d'être appliquée dans le domaine militaire est interdit.

Selon Haaretz, le quotidien national israélien, la caméra du drone aurait toutefois été retirée de l'appareil, et la télécommande (d'une valeur de 13 000 dollars) n'aurait pas été remise aux

Russes. Mais cela ne suffit pas à enrayer les vives critiques dont fait l'objet le ministre israélien coupable du méfait, notamment celles de l'opposition, qui appelle à la démission d'Uri Ariel. L'institut Volcani a exprimé son désarroi dans un communiqué par la voix de Moshe Reuveni, qui représente les chercheurs de l'institut : «Le ministre Uri Ariel a à nouveau prouvé qu'il était aussi loin d'être un bon gestionnaire que le ciel est loin de la terre. Les conséquences directes et indirectes du geste du ministre sont tellement déprimantes et difficiles qu'il est dur de croire que cela se soit réellement produit».

Du côté du ministère de l'Agriculture, on se défend comme on peut, par voie de communiqué également : «Le don de cet hélicoptère à la délégation [russe] a été fait en accord avec les professionnels concernés. Le ministère de l'Agriculture fera prochainement l'acquisition d'un nouvel hélicoptère afin que les activités de recherche puissent se poursuivre». Et de préciser, selon Haaretz, qu'Israël n'a pas l'intention de demander à la Russie de rendre le drone. Donner, c'est donner.



## Points chauds

### Surprise

Par Fouzia Mahmoudi

Si la possibilité de voir Nicolas Sarkozy se faire battre par Alain Juppé au second tour de la primaire de la droite et du centre était solide et soutenue par de nombreux sondages, rares sont ceux qui avaient émis l'hypothèse d'une élimination de l'ancien président de la République dès le soir du premier tour. Une élimination dure et surtout un peu humiliante pour celui qui avait quitté sa retraite «par devoir» pour tenter de réintégrer l'Élysée. Personne n'avait osé envisager une défaite de celui qui pensait visiblement, quelques heures avant la révélation des résultats, avoir encore une chance et retrouver Marine Le Pen, et peut-être, François Hollande pour la présidentielle de 2017. Une ambition réduite à néant par la victoire foudroyante de François Fillon, celui à qui l'on conseillait «gentiment» il y a quelques mois encore d'abandonner la course pour éviter tout embrasement. Ce dernier ne s'est d'ailleurs pas contenté de remporter le premier tour mais est arrivé bien en tête avec 44,1% des suffrages alors qu'Alain Juppé, le grand favori de cette élection, et Nicolas Sarkozy ont respectivement recueilli 28,6% et 20,6%. Le chiffre de Fillon était si élevé que d'ailleurs de nombreuses voix se sont élevées pour demander que Juppé renonce à un second tour, qu'ils jugeaient inutile. Mais le maire de Bordeaux, malgré son évidente déconfiture, a choisi de ne pas renoncer au second tour et a appelé tous ceux qui le soutiennent et sa vision de la France, avec un appel du pied plus ou moins discret vers la gauche, à le soutenir et surtout à se déplacer dimanche prochain pour voter pour lui et lui permettre de remporter la primaire. Sarkozy, quant à lui, qui pourtant a toujours entretenu une relation cordiale avec Alain Juppé et en particulier avant le début de la primaire, a décidé à la surprise générale, là encore, de soutenir François Fillon, qui n'a pas cessé de l'éreinter ces dernières années, pointant inlassablement du doigt les erreurs de son mandat et la mauvaise gestion de son équipe alors qu'il était chef de l'État. Mais il semblerait que Sarkozy ait basé son choix sur un partage de valeurs plus que sur une appréciation de personne et il estime que François Fillon est celui qui partage ses valeurs, plus que Juppé qui a souvent été critiqué ces derniers mois pour la mise en avant de son «identité heureuse» contrastant avec «l'identité nationale» promue par Nicolas Sarkozy. Reste à savoir si les votants qui ont été entre 3,9 et 4,3 millions, ce qui est un chiffre énorme, décideront de rester égaux à eux-mêmes et de revoter en masse la semaine prochaine pour Fillon ou si la gauche se mobilisera pour Juppé et aidera l'ancien Premier ministre de Jacques Chirac à remporter l'investiture de la droite et du centre.

F. M.





## Festival Dimajazz de Constantine

# Le rossignol malien Salif Keïta offre un déluge de sonorités africaines

■ La star de la chanson malienne, Salif Keïta, a offert, dimanche à Constantine, lors de la deuxième soirée du Festival international Dimajazz, un «déluge» de sonorités africaines, dans une parfaite harmonie entre musique moderne et mélodie mandingue.

Par Adéla S.

Fidèle à son statut, la voix du rossignol, qui a rapidement conquis la salle de spectacles Ahmed-Bey qui a enregistré à cette occasion une forte présence d'étudiants maliens ayant fait le déplacement pour admirer leur idole, a ravi tout l'assistance avec ses rythmes et sons puisés de plus de cinquante ans de carrière. Pendant près d'une heure et demie, Salif Keïta, qui a porté haut l'étendard de la musique africaine en général et celle du Mali en particulier, a su relever le

défi de faire danser le public du Dimajazz sur le son de la Kora et des percussions africaines interprétant des chansons de son dernier album «Talé» et d'autres plus anciennes. A l'aise sur scène, Keïta a entonné «C'est bon, c'est bon», «Da», «Nathy» et d'autres tubes dans un tempo intense et enivrant, enveloppé dans des sonorités africaines, soul et jazz raffinées, rappelant la diversité des sons africains. Accompagné par des musiciens déchaînés, le chanteur a clôturé son tour de chant avec le titre «Madan», transportant ses fans vers un état d'euphorie excep-

tionnel. A l'issue du spectacle, Salif a fait part de son «immense joie» de participer pour la première fois au Festival international Dimajazz, soutenant que la musique est le «langage qui unit les peuples». La première partie de cette soirée a été animée par le Cairo Jazz Station qui a fait voyager l'auditoire au son du saz et de l'accordéon, entre les deux rives de la Méditerranée, à la recherche d'une nouvelle identité musicale commune. Le saz d'Abdallah Abozekry (Egypte) et l'accordéon du Portugais Joao Barradas ont accompagné les percussions du Turc Ismael



Ph. > D. R.

Altunbas et la contrebasse de Loris Lari (Italie) pour offrir un mariage de timbres inédit, au grand bonheur d'un public conquis par cette fusion sonore, longuement applaudie. Le Dimajazz, qui se poursuit jus-

qu'au 24 novembre courant, devait accueillir hier la très attendue Martha High, surnommée la diva du soul avec, en seconde partie, Djamel Sabri dit Djo et son groupe les Berbères. A. S./APS

## Journées du film algérien à Amman

## Belle opportunité de faire connaître le cinéma algérien

La cinquième édition des Journées du film algérien qu'abrite à partir d'hier la capitale jordanienne Amman sera une occasion «unique» pour faire connaître au citoyen jordanien la production cinématographique algérienne, estime une responsable de la «Royal Film Commission» de Jordanie (RFC).

Dans une déclaration à APS, la directrice de l'information et de la culture à la RFC, Nada Doumani, a révélé que cette cinquième édition offrirait «à la partie jordanienne l'opportunité de dif-

fuser des films algériens et de les faire connaître auprès du citoyen jordanien».

M<sup>me</sup> Doumani a révélé que la RFC était «heureuse d'organiser cette manifestation culturelle algérienne qui permettra au cinéphile jordanien d'admirer tout au long de cette manifestation, des films qui reflètent les valeurs et la richesse de la production cinématographique algérienne». Les échanges en matière de cinéma entre l'Algérie et la Jordanie revêtent «une importance capitale sur le plan culturel, en ce sens qu'ils contribuent au rapproche-

ment entre les deux peuples», estime la même responsable. Interrogée sur la nature des films projetés lors de ces journées, l'interlocutrice a indiqué que le choix porté sur ces films «s'est fait de concert avec l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel à laquelle un mémorandum d'entente nous lie et dont les clauses ont été réactivées au cours de cette année s'agissant de l'échange entre les deux parties».

M<sup>me</sup> Doumani a également exprimé le vœu de voir les efforts déployés en faveur de la coopé-

ration bilatérale dans le domaine cinématographique aboutir à la conclusion d'un contrat de production cinématographique dans les plus brefs délais, affirmant que les citoyens jordaniens et arabes «afflueront en grand nombre à la salle "Rainbow" pour assister à la projection des films algériens de valeur». Trois films seront projetés au cours de ces journées, à savoir «Maintenant, ils peuvent venir», réalisé par Salem Ibrahim, «Point de fuite» réalisé par Mehdi Labidi et «H'na Barra» (Nous, dehors) de Bahia Benchikh

Lefgoune. Il est à signaler, par ailleurs, que la projection de ces films sera suivie de débats animés par des spécialistes.

Il est à rappeler que la «Royal Film Commission de Jordanie (RFC)» organise, en collaboration avec l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel et pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, «les Journées du film algérien» à Amman et «les Journées du film jordanien» à Alger, et ce, en vue de faire connaître les récentes réalisations cinématographiques enregistrées dans les deux pays. R. C.

## «L'Effacement» de Samir Toumi

## Une vivisection psychologique du conflit de générations

Rigoureux, presque clinique, entre confession délirante sur la perte d'identité et critique d'une élite sociale au lien générationnel perverti, «L'Effacement», deuxième livre de Samir Toumi, se lit comme un roman sur l'effondrement psychique d'un homme écrasé par l'ombre de son père.

Trois ans après «Alger, le cri», un récit personnel et poétique sur les liens entre un homme et sa ville, Samir Toumi emprunte une voie littéraire différente avec une fiction de 215 pages – au style froid et à la logique implacable – sur le fils d'un moudjahid qui voit disparaître, le jour de ses quarante-quatre ans, son reflet dans le miroir.

Cet homme – au nom inconnu et qui parle à la première personne – vit dans une grande aisance matérielle, a un travail stable dans une entreprise publique et s'est récemment fiancé à Djaouida, une jeune fille choisie pour lui dans le même milieu social.

Dans cette vie bien réglée, un événement agit sournoisement sur l'équilibre mental du narrateur : la mort, un an auparavant, de son père, le «Commandant Hacène», personnalité politique de haut rang durant la guerre de Libération et après l'indépendance de l'Algérie, intellectuel «mondain» et homme «colérique» à la «réputation de playboy».

Si le sens du «syndrome de l'effacement» comme métaphore du poids d'une généra-

tion de «bâtisseurs de l'Algérie», mythifiée au point d'«étouffer» la génération suivante est évident, la manière dont il est illustré par l'auteur, s'avère, elle, plus subtile.

L'écrivain introduit, dès les premières pages du roman, le personnage du «Docteur B.», un psychiatre et psychanalyste que le narrateur consultera pour en apprendre davantage sur ces effacements.

Ce choix de dérouler le récit à partir des questions du thérapeute permet à l'auteur de brosser un portrait psychologique des plus précis de son personnage, à travers son attitude, ses réactions face aux événements, mais aussi ses relations familiales et professionnelles.

Au fur et à mesure des séances de thérapie et de l'aggravation des symptômes, le lecteur découvre un quadragénaire taciturne, sans amis, sans esprit d'initiative : un homme «vidé» par l'absence du père, tant sa propre existence «ne se déployait qu'en fonction de (le père) lui, qu'à partir de lui».

L'évocation des liens familiaux, notamment avec le frère Fayçal décrit comme «radicalement» différent, ou encore de la proximité entre son état et celui de sa mère, murée dans la sénilité et le silence après son veuvage, introduit aussi la montée d'une violence héritée du père et exacerbée par la maladie.

Ce renversement progressif du caractère du personnage atteint son apogée dans la deuxième partie du roman, intitulée «Oran», une sorte de parenthèse sensuelle et désinhibée après une fugue que l'écrivain décrit en balançant entre clichés, ironie et réalisme.

Samir Toumi fait preuve, dans cette seconde partie, d'une grande maîtrise dans la construction de personnages secondaires, aussi exubérants les uns que les autres et inspirés par l'univers interlope des nuits oranaises.

Ce changement de ton, correspondant à l'apparition d'un délire paranoïaque chez le narrateur, prépare la troisième partie intitulée «Absences» où la perte d'identité se matérialise d'une manière inattendue pour le lecteur.

Ces éléments confèrent à l'«Effacement», un premier roman à la construction cohérente et au style minimaliste, une maîtrise et une sobriété qui contrastent avec les élans lyriques et la subjectivité du premier ouvrage de Samir Toumi, un récit proche de l'autofiction. Quant à la comparaison entre ses deux livres, parus chez Barzakh, elle permet de mesurer l'évolution de l'auteur, venu tard à l'écriture et qui s'est effacé derrière la fiction pour mieux imprimer sa trace dans le champ littéraire algérien. Racim C./APS

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

Opéra d'Alger (Ouled Fayet)

Du 30 novembre au 4 décembre :

Festival International de musique symphonique.

Salle Ibn Khaldoun Alger  
Du 18 novembre jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre :

Projection du film «Inferno», l'adaptation de l'œuvre de Dan Brown («Da Vinci Code», «Ange et Démons»).

Musée national du Bardo  
Jusqu'à la fin de l'année : Exposition «L'Algérie dans la préhistoire. Recherches et découvertes récentes».

Constantine  
Du 19 au 26 novembre : Festival international Dimajazz.  
Galerie Ezzouart du Centre commercial & de loisirs de Bab-Ezzouar (Alger)  
Jusqu'au 24 novembre : Exposition «Un moment de vie» de l'artiste plasticien Mahmed Irki.

## Coup-franc direct

On encourage la médiocrité

Par Mahfoud M.

Des sources concordantes affirment que la FAF envisage de désigner l'ancien président du RCA, Djamel Amani, comme manager de la sélection olympique dans les jours à venir. Si cette information vient à être confirmée, cela sera vraiment grave pour le football national. En effet, on remercie donc en désignant une telle personne à ce poste, avec tout les avantages qu'il confère, un mauvais gestionnaire qui a créé la pagaille dans la formation de Larbaâ, avec une grosse ardoise qu'il détient au sein de la commission des litiges, en raison du nombre important de joueurs qu'il n'a pas payé jusqu'à maintenant. Ce dernier a même été sanctionné à plusieurs reprises pour ses déboires avec la LFP avec laquelle il entretenait des rapports difficiles. Il faut savoir qu'il n'arrêta pas de critiquer les responsables de la Ligue avec des déclarations intempestives. Il a même eu un comportement de voyou en s'accrochant avec le boss de l'Entente de Sétif. Mais cela ne semble pas inquiéter outre mesure la FAF qui songe donc à le nommer manager général de la sélection olympique. Avec cette décision, c'est la médiocrité qui est encouragée, étant donné qu'il n'est certainement pas la personne adaptée pour ce poste, avec tout ce qu'il a fait tout récemment et le fait qu'il a échoué à gérer un club comme le RCA qu'il a précipité en Ligue II.

M. M.

### Lutte/Championnats méditerranéens (juniors et seniors) 21 médailles dont 11 en or pour l'EN

LES SÉLECTIONS algériennes de lutte juniors et seniors (garçons et filles) se sont distinguées aux championnats méditerranéens qui ont pris fin dimanche à Madrid (Espagne), en décrochant 21 médailles (11 or et 10 argent). Les seniors messieurs ont terminé la compétition avec sept médailles (2 or et 5 argent) décrochées en lutte libre. Les deux médailles d'or sont l'œuvre d'Amar Laissaoui (57 kg) et Fares Lakel (61 kg). Les cinq médailles d'argent ont été remportées par Kateb Salaheddine (57 kg), Sayeh Abderrahmane (61 kg), Iften Zoheir (61 kg), Boudraa Mohamed (70 kg) et Boudina Mohamed (74 kg). De leur côté, les dames ont décroché deux médailles d'or grâce à Yahiaoui Chaimaa (53 kg) et Boukrif Houria (69 kg), alors que Salaouendji Hanene (48 kg) et Benabderrahmane Amina (60 kg) ont pris l'argent. Chez les juniors garçons (lutte libre), trois médailles d'or ont été décrochées par Kateb Salaheddine (55 kg), Fares Lakel (60 kg) et Ishak Boukhors (66 kg). En lutte gréco-romaine, les juniors algériens ont remporté trois médailles dont une en or. Kebaili Moutaleb (50 kg) a pris l'or, alors que ses compatriotes, Sadoudi Ghiles (66 kg) et Douliche Chawki (74 kg) se sont contentés de l'argent. Naanaa Mourtada (55 kg) a terminé 8°. Les juniors filles se sont illustrées en décrochant quatre médailles dont trois en or, œuvres d'Hanene Salouendji (44 kg), Yahiaoui Chaimaa (48 kg) et Lina Khelal (63 kg), alors que la médaille d'argent a été décrochée par Amel Hamiche (68 kg). Vingt athlètes des sélections algériennes de lutte juniors et seniors (garçons et filles) ont pris part aux championnats méditerranéens à Madrid,

sous la conduite de trois entraîneurs. Par ailleurs, la capitale espagnole a accueilli en marge de cet événement sportif, l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du Comité méditerranéen de lutte (CML), en présence de 26 pays dont l'Algérie. A cette occasion, le président de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA), Rabah Chebah, a présenté le dossier de l'Algérie qui sera l'hôte des championnats méditerranéens de lutte 2017, prévus du 7 au 9 mars prochain à Alger.

### Décès de Housseyn Fardjallah

L'haltérophile international algérien Housseyn Fardjallah, âgé de 23 ans, a trouvé la mort dans un accident de la circulation, survenu dimanche tôt le matin, dans la commune de Yellel (Relizane), a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH). L'accident s'est produit sur l'autoroute Est-Ouest, au lieu-dit douar Gouasmiya, sur le territoire de la commune de Yellel. Une collision entre deux véhicules et un camion a causé la mort de Fardjallah et un blessé. Classé athlète d'élite par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), le défunt était attendu dimanche à Alger pour entamer un stage, avant de s'envoler pour Antalya (Turquie) pour prendre part, du 25 novembre au 5 décembre, à un regroupement pour des athlètes algériens d'élite de plusieurs disciplines. Champion d'Afrique et arabe à plusieurs reprises, le regretté a également en sa possession une médaille de bronze remportée lors du championnat du monde disputé en 2013 à Lima (Pérou).

## Limogeage des entraîneurs de Ligues I et II La valse continue

■ Rien n'arrête les dirigeants qui ne sont jamais rassasiés et qui trouvent, tout de suite, le verrou à faire sauter après les mauvais résultats enregistrés. Ainsi, la valse des entraîneurs continue et les techniciens quittent, l'un après l'autre, les clubs des Ligues I et II.

Par Mahfoud M.

C'était au tour de l'entraîneur palestinien, Hadj Mansour, à être débarqué de la formation de l'USM Blida après la dernière défaite enregistrée au stade Habib Bouakeul d'Oran face à l'ASMO sur le score de (2/1). Cet échec a sonné le glas de ce technicien surtout qu'il complique la situation de l'équipe de la ville des Roses qui devait jouer à fond la carte de l'accession en Ligue I. Toutefois, il faut savoir que la situation n'est pas aussi catastrophique étant donné que l'USMB est à la troisième place, même si les dirigeants savent que la concurrence sera rude, d'où le fait qu'ils s'attendaient à un meilleur résultat de ce déplacement à El Bahia. Même avec cette performance avec un effectif remanié à plus de 70 %, les responsables du club blidéen reprochent à Hadj Mansour, la baisse de régime de son équipe qui ne réalise pas les mêmes performances donc qu'au tout début de la saison. Cela montre donc que ces dirigeants des



Hadj Mansour, une autre victime des dirigeants

Ph. > D. R.

clubs professionnels n'ont pas des critères clairs sur lesquels ils peuvent se reposer pour prendre leurs décisions de limoger tel ou tel coach étant donné que même ceux qui enregistrent de bons résultats n'échappent pas au limogeage. Il faudra donc penser à mettre des lois qui protégeraient ces entraîneurs et créer une association qui défendrait leurs intérêts, d'autant plus que

cela est devenue une chose récurrente que de voir un entraîneur se faire virer même s'il enregistre de bons résultats. Le fait de limiter le nombre de licences aux entraîneurs à seulement deux était une erreur, sachant que le coach est toujours le dindon de la farce, alors que le dirigeant s'en tire toujours à bon compte.

M. M.

JS Saoura

## Le club se conforme aux orientations de la FAF

La direction de la JS Saoura a procédé à la désignation d'un responsable chargé de la prévention et de la sécurité, dans le cadre du renforcement des structures dirigeantes de ce club évoluant en Ligue 1 Mobilis de football, a-t-on appris auprès de la direction. Le club a désigné à ce poste un ancien fonctionnaire de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et arbitre au sein de la Ligue régionale de football du Sud-Ouest (LRFOS), qui assurera la gestion quotidienne des affaires de prévention et de sécurité du club, comme le stipule l'article 19 du cahier des charges de la Fédération algérienne de football

relatif aux obligations techniques devant être souscrites par les clubs éligibles au professionnalisme, a-t-on précisé. Le nouveau responsable de la sécurité de la JSS, Mustapha Abdelkrim en l'occurrence, est doté, selon ce cahier des charges, des attributions nécessaires et dispose de tous les moyens qui lui permettent d'assurer pleinement les missions qui lui sont dévolues, notamment pour l'encadrement des supporters et la lutte contre la violence dans les enceintes sportives, signale-t-on. Cette désignation vient conforter les structures de gestion et d'animation de ce club du sud, dans le cadre de la préparation de la JS

Saoura pour sa participation à la Ligue des champions d'Afrique de 2017, a-t-on souligné.

### Maroc Première défaite de Tanger et Benchikha

L'ITTihad TANGER, qu'entraîne le technicien algérien Abdelhak Benchikha, a concédé sa première défaite de la saison sur le terrain de Kawkab Marrakech (2-1), dans le cadre de 8e journée du championnat de première division marocaine de football. Les protégés de Benchikha, éliminés récemment des demi-finales de la Coupe du Trône, cèdent du terrain dans la course à la première place. Leur retard sur le leader, le Wydad Casablanca, s'élève désormais à 7 points. Tanger (3°) n'est néanmoins qu'à une seule unité du deuxième le Raja Casablanca. Benchikha, qui a dirigé de la sélection algérienne en 2011, avait rejoint Tanger la saison dernière, lorsque l'équipe venait d'accéder dans la cour des grands. Il a terminé troisième au classement du championnat. Il s'agit de la troisième expérience de Benchikha au Maroc, après avoir dirigé El Jadida et le Raja Casablanca.

Boxe/mondiaux-2016 (juniors)

### Messaoudi Toufik (60 kg) éliminé

LE BOXEUR algérien Messaoudi Toufik (60 kg) a été éliminé en 16es de finale des championnats du monde (juniors), en perdant face à l'italien Lozia Francesco (5-0), dimanche à Saint-Pétersbourg (Russie). L'élimination de Messaoudi s'ajoute à celles de Yacine Aguerssif (81 kg), Tazout Walid (49 kg), Tabi Adel (56 kg), Yanis Ziani (64 kg) et Ghassouli Lounes (52 kg), battus respectivement par l'Américain Montano Cristian (5-0), son compatriote Price Dylan (5-0), l'italien Cangelosi Cristian (5-0), l'Afghan Nezami Aqludolin (3-2) et le

Mongol Tsagaanbaatar (5-0). Cette journée de dimanche verra également l'entrée en lice de Mekaouche Samir (69 kg), le dernier des sept Algériens engagés au rendez-vous de Saint-Pétersbourg. Il aura comme adversaire l'Ouzbek Sobirov Ulugbek. Selon le programme de compétition établi par l'Association internationale de boxe (AIBA), les tours préliminaires se déroulent du 17 au 22 novembre, les quarts de finale le 23 novembre, les demi-finales le 25 novembre et les finales le 26 novembre.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Lutte contre les incendies à Béjaïa

### «Près de 2 000 hectares de végétation détruits cette année»

«TROIS unités secondaires de la Protection civile vont voir le jour d'ici peu», a annoncé le lieutenant-colonel Rachid Lattaoui, directeur de la Protection Civile de la wilaya de Béjaïa, lors d'un point de presse qu'il a animé jeudi dernier. «Ces unités seront implantées à Ouzellaguène, Chemini et Tichy. Leurs travaux ont été lancés et connaissent un taux d'avancement très appréciable», a-t-il ajouté. Le lieutenant-colonel de la Protection civile de Béjaïa dira aussi que «l'entrée en service de la nouvelle unité marine est d'une valeur ajoutée à notre coprs en matière de sécurité civile, par rapport au rôle très important qu'elle aura à jouer à l'avenir en matière de secours maritime». Et d'ajouter : «Les unités de Oued-Ghir, d'Adekar et du Poste de secours d'Ilmatène entreront très probablement en service avant la fin du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année prochaine». Le conférencier dira que «la campagne de lutte contre les feux de forêt a été très pénible, par rapport à celle de 2015, vu le nombre très élevé de feux de forêt qui s'étaient déclarés, parfois dans des zones très accidentées et des reliefs montagneux difficiles d'accès, pour ne pas dire inaccessibles». Il a indiqué que les pompiers de Béjaïa ont dû intervenir 1 294 fois pour combattre 883 incendies en milieu forestier, entre juillet et octobre. Pas moins de 1 958,61 hectares de forêt, broussailles et maquis ont été brûlés. Les incendies les plus importants qui ont marqué la mémoire des Béjaïois, restent sans doute celui du Parc national de Gouraya, au mois de juillet, et ceux d'Amтик N'tafeth et Boulimat au mois d'octobre dernier. D'autres activités ont été également dévoilées, notamment celles liées aux volets de la prévention, de la protection générale, de la formation dispensée en faveur du grand public. H.C.

## Trafic de drogue à Béjaïa

### Trois dealers arrêtés

«UN RÉSEAU de trafic de drogue (kif et psychotropes) composé de trois dealers a été démantelé ces derniers jours par la brigade de lutte contre les stupéfiants de la sûreté de wilaya ces derniers jours», a-t-on appris de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya hier. Les trois individus, âgés entre 30 et 35 ans, activaient dans le village Tizi El-Oued dans la commune de Melbou (35 km à l'est de Béjaïa). Les dealers ont été pris en flagrant délit de trafic de drogue, lors d'une descente policière qui a été bien planifiée après que la police ait reçu des

informations sur les activités de ce groupe qui était possession de barrettes de drogue et de bouts de kif traité prêts à la vente et la consommation, des psychotropes et des armes blanches (un couteau). Les éléments du gang ont été présentés devant le parquet territoriale compétent. «Ils ont été placés sous mandat de dépôt pour les chefs d'accusation d'association de malfaiteurs possession de drogue et sa revente et possession d'armes à feu», ajoute la même source.

H.C.

## Distinction

### Un ingénieur algérien primé à la 8<sup>e</sup> édition de «Stars Of Science»

ABDERRAHIM BOUROUIS, ingénieur à Algérie Télécom (AT), a remporté la 2<sup>e</sup> place en finale de la 8<sup>e</sup> édition du programme «Stars Of Science», dans la catégorie meilleur innovateur du monde arabe, pour son invention baptisée «Wonderkit» pour les enfants autistes, a-t-on appris auprès de l'entreprise publique. L'expert algérien a obtenu un score de 31,7% lors du vote en ligne des téléspectateurs des quatre coins du monde de la compétition «Stars Of Science», juste derrière le Jordanien Sadeem Qdaisat, qui a récolté 36,8% des voix du public de la chaîne de télévision MBC. Abderrahim Bourouis, qui a vécu la souffrance d'une famille algérienne ayant un enfant atteint d'autisme, a eu l'idée de créer une solution technique pour venir en aide aux familles des enfants autistes : une chemise intelligente appelée «Wonderkit». Ce prototype, à coût réduit, a pour objet de

surveiller et de calmer l'enfant autiste souffrant de crises de paniques et d'anxiété. «Wonderkit» mesure les mouvements physiques de l'enfant et transmet des informations aux parents via smartphone ou tablette. «Wonderkit» joue ainsi le rôle d'une personne au chevet de l'enfant autiste tout en rassurant ses parents qui auront la possibilité de suivre son état à distance. En outre, cette solution propose des recommandations aux parents en fonction des besoins de leur enfant autiste. L'autisme se caractérise par le détachement de la réalité extérieure, la vie mentale du sujet étant occupée tout entière par son monde intérieur. M. Bourouis a déjà remporté le premier prix MED-IT 2012 pour la meilleure start-up algérienne, le deuxième prix de AINnovation Compétition, ainsi que d'autres prestigieux prix nationaux et internationaux. M. O.

## L'INQUIÉTANTE PROGRESSION DE DAECH EN LIBYE



Loumis

Djalou@hotmail.com

## Tizi Ouzou

### Un feu dans un magasin cause d'importants dégâts matériels

■ D'importants dégâts matériels ont été enregistrés à la suite d'un feu qui s'est déclaré, hier à l'aube, dans un magasin situé sur le boulevard des frères Belhadj, à Tizi Ouzou.

Par Hamid M.

Il était près de 4h30 du matin quand les sapeurs-pompiers ont été alertés et d'importants moyens humains et matériels ont été dépêchés sur les lieux. La lutte contre l'incendie a duré plus de deux heures. Le magasin d'habillement pour enfants situé au rez-de-chaussée d'un immeuble a causé des dégâts importants à l'intérieur, notamment la destruction d'un important lot de vêtements, d'appareils électroménagers et d'une somme d'argent de 1,5 million de dinars et 5 000 euros. Même la crèche se trouvant au premier étage du même immeuble a été partiellement touchée. Un étage de l'immeuble mitoyen, abritant une école privée, a eu les murs noircis. Fort heureusement, on n'enregistre aucune victime. Un court-circuit électrique serait à l'origine de cet incendie.



### Une dame âgée découverte morte dans une cage d'escalier

Une femme, portant des traces de blessures au cou, a été retrouvée morte avant-hier après-midi à Djemaa Saharidj, dans la commune de Mekla (30 km à l'est de Tizi Ouzou), a-t-on

appris auprès de cellule de communication de la Protection civile. La victime D.A. (79 ans) a été retrouvée au niveau d'une cage d'escalier peu après 13h30. Le corps de la victime a été déposé à la morgue de l'hôpital d'Azazga et une enquête a été ouverte pour élucider les circonstances exactes de sa mort.

H. M.

## Dans quatre opérations à Tlemcen

### Près de 3,5 quintaux de kif saisis

Près de 3,5 quintaux de kif traité provenant du Maroc ont été saisis au cours de quatre opérations distinctes menées dernièrement par les services de sûreté de la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris hier de la cellule de communication de ce corps constitué. La prise la plus importante a été effectuée dimanche par les éléments du service régional de lutte contre les stupéfiants qui ont saisi 1,5 quintal de kif traité, emballé dans cinq

colis et dissimulé à l'intérieur d'un véhicule stationné dans une des rues de Maghnia. Une personne âgée de 30 ans a été arrêtée dans le cadre de cette affaire. Vendredi dernier, les éléments de la BRI ont mis la main sur 94 kilos de kif dissimulés dans les broussailles, non loin de la commune d'El Aricha. Deux personnes ont été arrêtées et un véhicule a été saisi, précise-t-on de même source. Le même jour, au niveau du village «Salam», à

Bab El Assa, quelque 85 kilos de kif ont été découverts à proximité d'une habitation dont le propriétaire, âgé de 21 ans, a été appréhendé dans le cadre de cette affaire. A ces trois prises, s'ajoute celle opérée, il y a quelques jours, par les éléments de la sûreté de la daïra de Maghnia au cours de laquelle 10 kilos de kif ont été saisis et deux individus arrêtés.

H. Y.